

LE SIA EN UN CLIN D'OEL

SCA Service Central des Armes
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LES CAS D'USAGE DU 1^{er} octobre au 31 décembre 2020

PRINCIPE:

- Ce qui est dans le LPN doit être traité dans le LPN
- Ce qui est sur le registre spécial **peut** être traité dans le registre spécial

DISTRIBUTEUR



Transfert via LPN sur n° SIA individualisé

Réceptionne dans son LPN

DETAILLANT



Vente via le LPN



CLIENT



Transfert via LPN sur n° SIA générique

Réceptionne dans son registre spécial



Vente via le registre spécial



Vente via le LPN







Sort l'arme de son registre spécial

Intègre dans son LPN



Vente via le LPN





De registre spécial à registre spécial



Utilisation

du LPN

Vente via le registre spécial

OU

Vente via le LPN



INDEPENDAMMENT DES MOUVE-MENTS ENTRE PROFESSIONNELS CI-DESSUS, **GESTION DES ARMES EN STOCK** RÉCEPTIONNÉES AVANT LE 1ER OCTOBRE :



du LPN

